

Réf: Dossier 314251

Avis de constitution

SOCIETE « ARC-EN-CIEL DANS LE COEUR »

Siège ABIDJAN COCODY, 2 PLATEAUX MAHOU NON
LOIN DE LA MOSQUEE DU MAHOU, LOT : 830, ILOT : 75, 03
BP 845 ABIDJAN 03., Lot 830, Ilot 75

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARC-EN-CIEL DANS LE COEUR »

Objet : - Toutes activités intermédiations, Haute couture, Commerce général, Prestation divers

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY, 2 PLATEAUX MAHOU NON LOIN DE LA MOSQUEE DU MAHOU, LOT : 830, ILOT : 75, 03 BP 845 ABIDJAN 03., Lot 830, Ilot 75

Dirigeant(s) M SOB EDRY CHRIST EMMANEUL (GÉRANT), M VANZINI MIRKO PAUL DAVID (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03165 du 01/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39513/GTCA/RC/2024 du 01/07/2024

